

Guide de l'utilisateur

pour la liquidation de la prime

Citoyens Entreprises Pouvoirs locaux Non marchand

AAA Fr Mon Espace

 **Wallonie**

f i t y

Vivre en Wallonie ▾ Acteurs et Institutions ▾ Plans wallons Découvrir la Wallonie Actualités Agenda

Que cherchez-vous ?

demander une prime à l'investissement pme

Demander une prime pour l'achat d'une chaise roulante - **Démarche**

Demander une prime pour l'installation d'un système de modulation large du brûleur (ancien régime) - **Démarche**

Demander une subvention énergie en tant que ménage à revenu modeste (**Prime Mebar**) - **Démarche**

Demander une prime à l'investissement (PME) – Démarche

Demander une prime à l'investissement en faveur de la fabrication de produits liés à la COVID-19 - **Démarche**

1) Comment introduire sa demande de liquidation ?

- par **courriel** à l'adresse générique suivante : pme.dgeer@spw.wallonie.be

ou

- par **courrier postal** au « Service Public de Wallonie Economie Emploi Recherche - Direction des P.M.E. » - Place de Wallonie, 1 bât 1 à 5100 Namur (Jambes)

N'envoyez pas votre demande de liquidation à un agent en particulier.

2) Quels documents dois-je joindre obligatoirement à ma demande de liquidation ?

2.1. Liquidation partielle

- la **déclaration de demande de liquidation*** d'une prime à l'investissement dûment complétée et signée par le responsable de l'entreprise

- le **tableau reprenant la liste des factures*** payées portées en immobilisés dûment complété et signé par le responsable de l'entreprise



Transmettre la liste des dépenses sur format Excel permettra un traitement plus rapide de votre dossier. Ce fichier est disponible via <https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-une-prime-linvestissement-pme>

- une **attestation*** signée par un membre soit de l'Institut des réviseurs d'entreprises (I.R.E.), soit de l'Institut des experts comptables (I.E.C.) ou de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes Agréés (I.P.C.F.), indiquant la réalisation, immobilisation et le paiement de plus de 50% du programme d'investissements.

2.2. Liquidation totale

- la **déclaration de demande de liquidation*** d'une prime à l'investissement dûment complétée et signée par le responsable de l'entreprise

- le **tableau reprenant la liste des factures*** payées portées en immobilisés dûment complété et signé par le responsable de l'entreprise



Transmettre la liste des dépenses sur format Excel permettra un traitement plus rapide de votre dossier. Ce fichier est disponible via <https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-une-prime-linvestissement-pme>

- une copie des **factures** accompagnées de la **preuve de leur paiement**

=> **extrait bancaire** ou à défaut historique des fournisseurs, factures acquittées, attestations, etc.

- une copie du **tableau d'amortissement comptable détaillé** (dernier exercice comptable)

** Ces documents sont transmis avec la décision d'octroi.*

3) Quels documents dois-je joindre à ma demande dans certains cas ?

*** Activité de l'entreprise relève du commerce de gros ou société exerçant des activités de soutien aux cultures**

- joindre le **listing T.V.A. des clients** (dernier exercice comptable) et communiquer le montant du chiffre d'affaires (copie du bilan interne)

*** Contrat de leasing**

- joindre une copie du **bon de commande**, de **la facture émise par le fournisseur** (et adressée à la société de leasing) et le **contrat de leasing** (y compris le plan d'amortissement)

*** Achat d'immeuble**

- joindre une copie de **l'acte authentique** et une copie du compromis de vente s'ils n'ont pas été préalablement fournis.

*** Exonération du précompte immobilier**

- mentionner l'identification exacte des **parcelles cadastrales**